

2023-2666
2024-03-08

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la pyréthrine RVD2023-06. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03/02/2025 conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-2666
2024-03-08

**Destructeur de guêpes et frelons en mousse II
Maheu&Maheu**

PULVÉRISATION EN MOUSSE SOUS PRESSION

INSECTICIDE DE CONTACT À EFFET RÉMANENT;

Pour usage extérieur pour tuer les guêpes et les frelons dans leurs nids.

DOMESTIQUE

Pulvérisation en jet
Action de choc rapide
Tue les guêpes au contact

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrine	0,050%
N-Octyl Bicycloheptène Dicarboximide	0,250%
Perméthrine	0,200%

N° D'HOMOLOGATION 32707 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 425 g

Maheu & Maheu Inc.
605, rue des Rocailles
Québec (Québec) G2J 1A9
1 800 463-2186
maheu-maheu.com

2023-2666

2024-03-08

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIER SOINS : En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par la peau. Peut causer une irritation des yeux et/ou de la peau. Éviter TOUT contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Contenant sous pression. **NE PAS** placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur, ni conserver à des températures dépassant 50° C. **NE PAS** vaporiser sur les surfaces en plastique, les surfaces peintes ou vernies, ou directement sur l'équipement électronique comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, etc. **NE PAS utiliser ce produit dans un équipement électrique ou sur celui-ci en raison du risque de choc.**

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Ce produit ne peut être utilisé que pour les guêpes et les frelons. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des

2023-2666

2024-03-08

insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire l'exposition des zones non ciblées.

MODE D'EMPLOI :

- BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.
- Peut être utilisé avec ou sans le tube d'extension. Note : Lors de l'insertion du tube d'extension, il faut diriger le bouton du diffuseur en direction opposée du visage.
- Retirer le capuchon de protection et insérer le tube applicateur dans la buse de pulvérisation avant l'utilisation.
- Attendre environ 30 secondes avant de procéder à la pulvérisation pour permettre à la préparation d'atteindre l'état d'équilibre et pour obtenir un jet optimal.
- L'utilisation de ce produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (surtout s'il est de couleur pâle, a pris de l'âge, a été exposé longtemps aux intempéries ou est endommagé de toutes autres façons) peut causer des taches, des blanchissements ou de la décoloration. Certains facteurs, comme la chaleur extrême et l'exposition directe au soleil peuvent promouvoir les dommages. Toujours traiter au préalable une petite surface peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches. Vérifier 30 minutes plus tard pour la présence de taches. Peu importe les résultats de l'essai, **NE PAS** appliquer sur du bardage en vinyle ou en aluminium lorsque celui-ci est directement exposé au soleil ou lors de la chaleur du jour.

POUR USAGE EXTÉRIEUR POUR TUER LES GUÊPES ET LES FRELONS DANS LEURS NIDS

Limitations d'utilisation

- **NE PAS** utiliser à l'intérieur des bâtiments.
- **NE PAS** appliquer comme traitement de l'air ambiant.
- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- **NE PAS** permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- **NE PAS** appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité
- **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). Éviter de pulvériser sur la végétation et sur les surfaces des structures non ciblées. Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec **le produit pulvérisé**
- **NE PAS** appliquer sur les étendues d'eau.
- **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

Il est conseillé de d'appliquer le produit tard le soir ou tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches et que la plupart des insectes sont au repos à l'intérieur du nid. Observer autour de l'ouverture du nid pour vérifier que les insectes sont peu actifs. **NE PAS** se tenir directement sous le nid. Les insectes traités peuvent tomber du nid et mourir.

Appliquer uniquement lorsque la brise ou le vent sont faibles ou absents. Se tenir à une distance de 2

2023-2666

2024-03-08

à 2,5 mètres, en se plaçant dos à toute brise ou à tout vent léger, et diriger le bouton du diffuseur, avec ou sans le tube d'extension, en direction du nid d'insectes. Appuyer sur la buse et pulvériser jusqu'à ce que l'ouverture du nid soit entièrement recouverte de mousse insecticide.. Comme les insectes seront alors incapables de quitter le nid, insérer le tube d'extension dans l'ouverture du nid et remplir le nid (ou la cavité où se trouve le nid) de mousse insecticide. Attendre au moins 48 heures ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signe d'activité avant de retirer le nid. **NE PAS** dépasser 32g par m² (16 secondes/m²). Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

ENTREPOSAGE

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

NE PAS réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.